

La principauté d'Andorre modernise son économie



Albert Pintat

La principauté d'Andorre est ce petit pays des Pyrénées placé depuis 1278 sous la double tutelle du chef de l'Etat français et de l'évêque d'Urgell. En 1993, le pays a modernisé ses institutions devenant un Etat souverain, démocratique et social. Après cette évolution politique, le moment est venu pour la principauté d'amorcer sa modernisation économique.

L'économie andorrane est actuellement fondée sur le tourisme et le commerce. L'Andorre est fière de ses stations de ski, les plus vastes des Pyrénées, qui conjuguent un excellent enneigement et un ensoleillement exceptionnel. Elle développe aussi avec succès le thermalisme. Le Gouvernement souhaite maintenant diversifier l'économie.

Comme chef du Gouvernement de la principauté d'Andorre, j'ai récemment rencontré mon homologue français, Dominique de Villepin pour lui présenter les nombreux projets andorrans dans le domaine économique.

Le plus important d'entre eux est la réforme de la législation sur les sociétés. Le système était devenu obsolète et peu propice à la diversification de l'économie actuelle presque exclusivement fondée sur le tourisme et le commerce. Pour créer une société en Andorre, il faut actuellement être andorran - or la nationalité andorrane, qui exige que l'on renonce à sa nationalité d'origine est très difficile à obtenir -, ou avoir résidé dans le pays pendant 20 ans minimum, durée récemment portée à 10 ans pour les Espagnols et les Français. Un étranger ne peut posséder que le tiers du capital d'une société andorrane.

Le projet de loi sur les sociétés qui sera débattu au cours de cette année au Parlement andorran, prévoit l'ouverture totale au capital étranger pour certains secteurs d'activité à forte valeur ajoutée. Seuls les secteurs traditionnels, en particulier le secteur commercial, resteront protégés. Cette nouvelle loi tiendra compte des directives européennes en matière de droit des sociétés et s'inspirera du cadre juridique de certains pays européens comme la Suisse, le Luxembourg ou l'Irlande.

L'Andorre veut se défaire de son image déformante de vaste supermarché de produits détaxés et devenir moderne et européenne, transparente et respectueuse de son environnement. La nouvelle loi sur les sociétés donnera une parfaite sécurité juridique aux investissements étrangers tout en préservant une certaine flexibilité et en assurant des coûts de gestion très faibles.

Les raisons de s'intéresser à notre pays sont nombreuses, de la qualité de vie du milieu montagnard à un système de santé performant, en passant par la qualité de l'enseignement public, respectueux de la diversité culturelle. L'Andorre, qui est à une distance équivalente de Barcelone et de Toulouse, se veut un pont entre la France et la Catalogne.

Pour plus d'informations :
www.amb-andorre.ad
www.govern.ad

**Albert Pintat,
Chef du Gouvernement de la principauté d'Andorre**